

DESCRIPTION DE LA FORMATION

Objectifs :

Permettre au conducteur de se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité, de connaître, appliquer et respecter les réglementations du transport ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique (Arrêté du 3 janvier 2008 – Art 2).

Pré-requis :

- Tout conducteur, âgé de 21 ans minimum,
- Etre titulaire du permis de conduire de la catégorie C ou CE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route ou du certificat d'examen du permis de conduire, attestant de sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories.

Moyens pédagogiques :

- Livret de suivi de la formation,
- Véhicules de transport de marchandises,
- Aires d'évolution privée,
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques,
- Salles de cours équipé de moyens multimédias.

Programme de la formation :

- Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité (thème 1),
- Application des réglementations du transport et du travail, connaissance et utilisation des dispositifs de contrôle (thème 2),
- Santé, sécurité routière et sécurité environnementale (thème 3),
- Service, logistique (thème 4),
- Test final d'évaluation des compétences acquises, corrections et synthèse du stage.

Modalités d'évaluation des acquis :

Admission :

- Pour la partie théorique : QCM de 60 questions, recevabilité à 36 bonnes réponses,
- Pour la partie pratique : contrôle continu.

Validation de la formation :

- Attestation de Formation Initiale Minimale Obligatoire (FIMO) marchandises si succès à l'évaluation finale,
- Délivrance de la carte de qualification de conducteur (CQC).

Durée de la formation :

- 140 heures



**Financez votre formation
avec votre CPF**